

# EKiNeWs

LA NEWSLETTER DES SALARIES D'EKIDOM

Numéro

122

Sept. 2022

## Urgence climatique

### Notre plan de sobriété énergétique à l'étude

**Comme vous le savez, le contexte actuel exceptionnel : guerre en Ukraine, sécheresse, pénurie d'eau, risque de pénurie d'énergie, inflation... nous oblige à nous interroger sur nos comportements individuels et collectifs.**

Au-delà des gestes écoresponsables que chacun peut faire à titre individuel, le gouvernement appelle, en cette rentrée, les entreprises à établir leur propre plan de sobriété énergétique dès septembre avec un objectif de réduction de 10 % des consommations énergétiques d'ici 2 ans.

Notre plan de sobriété énergétique est en préparation avec la collaboration de Sandrine JADAUD, chargée de missions RSE. Des pistes ont été évoquées lors de réunions de travail réalisées fin juillet, avec la Direction Générale, elles vous seront proposées car elles vont impliquer une adhésion et une mobilisation de tous individuellement et collectivement. Ecoconduite, température dans les bureaux, éclairages, climatisation, restauration sur place... de nombreuses possibilités d'actions ont été envisagées. Ce plan de sobriété concernera nos habitudes et nos conditions de tra-

vail mais aura aussi un impact sur nos décisions de gestion d'achat, sur nos programmes de construction, de réhabilitation et d'entretien. Vous serez prochainement informés des pistes qui vous seront proposées dans le cadre de ce plan de sobriété énergétique pour EKIDOM menée par la Direction Générale.



### En savoir plus

#### Qu'est-ce que la sobriété énergétique ?

*La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective (moins usage de la voiture, alimentation plus locale et de meilleure qualité, recherche de modération dans la production et la consommation de biens et de services nécessitant des ressources ...etc.).*

On peut la mettre en œuvre de différentes façons :

- **la sobriété dimensionnelle** : en privilégiant un équipement adapté au besoin, lors du choix d'achat ou d'investissement (ex. : préférer un logement de faible surface, utiliser un véhicule adapté à la charge et au nombre de passagers) ;
- **la sobriété coopérative** : en mutualisant les usages des espaces, des biens, etc. (ex. : covoiturage, autopartage, colocation, prêt de matériel entre voisins) ;
- **la sobriété d'usage** : en gérant raisonnablement l'utilisation des appareils et des biens (ex. : écoconduite, précautions d'emploi pour limiter la casse et l'usure prématurée des biens, régulation du chauffage) ;
- **la sobriété organisationnelle** : en structurant différemment dans l'espace et le temps les activités (ex. : promotion du télétravail, aménagement du territoire, mise à disposition de transports en commun) ;
- **la sobriété matérielle** : en diminuant la consommation de biens et de produits matériels (ex. : réduction du taux d'équipement, limitation des emballages). Ces mêmes biens nécessitent en effet indirectement de l'énergie pour être conçus, assemblés, transportés, etc. On parle alors d'énergie indirecte, ou d'énergie grise.

## Urgence climatique (suite)

### Que faire pour limiter sa consommation d'eau ?

Le département de la Vienne est actuellement en niveau dit de « crise sécheresse ». La Préfecture, en lien avec Eaux de Vienne et Grand Poitiers, a pris un arrêté réglementant temporairement les usages de l'eau. Cela signifie qu'il est demandé à tous de faire preuve de civisme en réduisant ses usages d'eau potable au strict nécessaire :

cette information a été relayée sur notre site internet et les réseaux sociaux avec les bons réflexes à adopter pour préserver ce bien irremplaçable qu'est l'eau :

- **Dans la cuisine** : nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes. Équiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs.

- **Appareils électro-ménagers** : Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre

en route ou utiliser la touche « demi-charge ».

- **Dans la salle de bain** : fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage. Préférez une douche à un bain : une douche consomme 60 à 80 litres d'eau, un bain, entre 150 à 200 litres d'eau.



#### En bref

Les restrictions d'eau ont eu des répercussions sur certaines actions programmées dans l'été : le nettoyage des façades des bâtiments ayant subi des feux de poubelle, de véhicules ou de caves a été suspendu, et sera reprogrammés dès que les restrictions seront levées (elles sont fixées pour le moment jusqu'au 31/10). Les sites concernés : 31-33 rue Nelson Mandela (St-Eloi), 25 rue St Cyprien (Centre-ville), 1 rue de l'Ancien Emetteur (Trois Cités), 43 rue Alexandre Yersin (Bel Air). Le nettoyage des containers poubelle a été également suspendu.

## Partenariat avec AUDACIA

### EKIDOM se mobilise pour loger les réfugiés Ukrainiens et Afghans

*Dans le cadre de notre partenariat avec AUDACIA pour l'accueil d'étrangers dans des dispositifs d'urgence, EKIDOM s'est mobilisé pour mettre à disposition des logements, pour :*

**L'accueil des Ukrainiens** : 13 logements (7 T3 et 6 T4) sont loués par AUDACIA pour ce dispositif. Ce sont des mairies de communes extérieures à Poitiers qui nous ont sollicité dès les premiers événements en février avant même les dispositifs réglementaires qui sont parus en mars. EKIDOM a inscrit les logements sur la plateforme dès mars. Ainsi, 6 logements sont situés sur des communes extérieures (Buxerolles, Chauvigny, Fontaine-le-Comte, St-Benoit) et 7 logements sur Poitiers répartis sur plusieurs quartiers. Les familles ont été enregistrées au préalable sur la plateforme de la Préfecture, leur permettant de bénéficier d'une autorisation de séjour de 6 mois et d'ouvrir leurs droits. Les familles sont passées par le SAS d'accueil, gérée par AUDACIA pour le positionnement dans les logements mis à disposition. Après visite des logements par AUDACIA, les logements sont passés en Commission d'attribution en juin. EKIDOM a reçu les remerciements de Monsieur le Préfet de la Vienne pour la mise à disposition de ces logements pour ce dispositif d'accueil et nous encourage à poursuivre notre engagement. EKIDOM est le bailleur qui a mis le plus de logements sur la plateforme.

**L'accueil des AFGHANS** : EKIDOM s'est mobilisé pour mettre à disposition d'AUDACIA 9 logements (1 T2, 4 T3, 3 T4 et 1 T5) dès l'annonce de l'arrivée des premiers réfugiés en novembre 2021 pour une entrée dans les lieux en décembre 2021.

**Le relogement de Bénéficiaires de la Protection Internationale en sortie d'hébergement** : La signature d'une convention test avec AUDACIA pour 3 T3, dans un premier temps, pour de la colocation en direct avec les occupants. Cette convention a été signée afin de permettre des sorties d'hébergement malgré l'insuffisance d'offres de T2, en petit nombre dans le parc public de la Vienne. Les logements devraient passer en Commission d'Attribution en octobre 2022. C'est une première expérimentation.